



Face au désengagement des assureurs-crédit, DLR, EVOLIS et ARTEMA saisissent le Ministre de l'Économie et la Médiation des entreprises

Un grand nombre d'entreprises membres de DLR (*fédération des distributeurs, loueurs et réparateurs de matériels de construction et de manutention*), **d'EVOLIS** (*organisation professionnelle des biens d'équipement*) et **d'ARTEMA** (*syndicat des industriels de la mécatronique*) **sont actuellement confrontés à un désengagement des Assureurs-Crédit. Pour faire face à cette démarche de dégradation très importante de la cotation des clients de leurs professions respectives, les 3 organisations professionnelles ont décidé d'agir conjointement et de saisir le ministre de l'économie et la Médiation des entreprises.**

Force est de constater que la mise en place par l'État des dispositifs de réassurance publique, CAP et CAP+, répond à de nombreuses problématiques, mais cela peut entraîner un coût très élevé pour les entreprises des professions représentées par DLR, EVOLIS et ARTEMA, au vu des baisses drastiques observées sur ces secteurs d'activités clés.

Nombreux sont les retours avec comme motif « Secteur d'activité compliqué et/ou à risque élevé ».

Un des opérateurs a également décidé la mise en place de franchises sur les indemnisations, ce qui pénalise fortement les entreprises ayant des factures de faibles montants.

La dégradation nominative de certaines sociétés affiliées à l'assurance-crédit est compréhensible. Néanmoins, selon les assureurs-crédits concernés, un grand nombre de sociétés disposaient d'encours alloués qui ne nécessitaient pas d'accord complémentaire pour permettre des actes de vente ou de location, et dans une grande majorité des cas, en fonction des codes NAF concernés, ces « enveloppes » sont réduites dorénavant à zéro, et ce, sans aucune raison particulière.

Certaines décisions invoquées par les assureurs-crédit sont très préoccupantes pour les professions représentées. Cette situation aura un impact dommageable sur la reprise de l'activité et l'on connaît les enjeux du crédit inter-entreprises pour le bon fonctionnement de ces filières...

En portant ces éléments à la connaissance du ministre de l'économie et de la Médiation des entreprises, DLR, EVOLIS et ARTEMA sollicitent leur intervention auprès des opérateurs de l'assurance-crédit, afin qu'ils tempèrent leur action et permettent aux entreprises clientes de retrouver un cycle de fonctionnement pérenne.

Pour vous entretenir avec un interlocuteur DLR : f.dupont@dlr.fr

CONTACTS PRESSE

Florence Dupont. 06 89 43 24 56. f.dupont@dlr.fr

**DLR : 500
ADHERENTS, 70% DU
MARCHÉ**

La Fédération a pour vocation de représenter, de promouvoir et de défendre les intérêts des entreprises des secteurs de la distribution, de la location et de la maintenance des matériels de BTP et de manutention et ainsi contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises tout en permettant aux acteurs de se connaître et de se rencontrer.